

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

06 août 2012

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F08212.P0074

1. Intitulé du projet

DEFRICHEMENT DE 5,1 Ha SUR LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU RHONE DANS
LE CADRE DE L'AMENAGEMENT D'UNE PLATEFORME MULTIMODALE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

ANDRÉ

Prénom

DELPHINE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FD IMMOBILIER

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne
morale

ANDRÉ DELPHINE (PRESIDENTE)

RCS / SIRET

1443137814921000131

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	DEFRICHEMENT D'UNE SUPERFICIE TOTALE DE PLUS DE 0,5 Ha ET INFÉRIEURE A 25 Ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

DEFRICHEMENT DE 51.233 m² EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE
LOUÉE A ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE (EJL)

4.2 Objectifs du projet

INSTALLATION PAR EJL D'UNE PLATEFORME MULTIMODALE DE TRAITEMENT ET
DE TRANSIT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR LE BTP

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

LE DEFRICHEMENT SERA REALISÉ PAR ABATAGE, DESOUCHAGE, DEBARDAGE
MECANISES. ENLEVEMENT DES GRUMES ET VEGETAUX PAR ENTREPRISE SPECIALISEE

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

REALISATION DU TERRASSEMENT DE LA PLATEFORME (DEBLAI/REBLAI) ET STABILISATION
DES SOLS A LA CHAUX, CREUSEMENT D'UN BASSIN DE RETENTION DES EP. ELEVATION
DE MERLONS DE CLOTURE.

LES TRAVAUX REALISES AURONT UNE DUREE D'ENVIRON 3 MOIS DANS LA PERIODE LA PLUS FAVORABLE EN BIODIVERSITE APRES AVAL DE LA DREAL. REALISATION DES RESEAUX EP, EU, ELECTRICITE, TELECOM SOUS LA PISTE D'ACCES DEPUIS L'ALLEE DU PORT; TERRASSEMENT, STABILISATION ET REALISATION D'UN REVETEMENT EN ENROBES.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DECLARATION D'EXPLOITATION D'UNE ICPE 2515 et 2517 EN DATE DU 06.04.2012 EN PREFECTURE DE LA DROME (VOIR RECEPISSE)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

PERMIS D'AMENAGER POUR UNE PLATEFORME DEPOSE EN MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU RHONE LE 06.04.2012 (VOIR RECEPISSE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
ROUTE D'ACCES 450m x 8m = 3600m ²	Surface assiette 4233 m ²
PLATEFORME MULTIMODALE = 35000m ²	" 47000 m ²
	TOTAL ASSIETTE 51233 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU RHONE - LIEU DIT "LES TERRES" EN PROLONGEMENT DE LA 21 DE GOURNIER DE LA COMMUNE DE MONTELIHAR (26)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 73' " " Lat. 44° 52' " "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" " Lat. ___° ___' ___" "

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" " Lat. ___° ___' ___" "

Communes traversées :

- CHATEAUNEUF DU RHONE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

UNE NOTICE D'IMPACT A ETE FOURNIE PAR ETL EN PREFECTURE POUR LA DECLARATION ICPE ET POUR LE PERMIS D'AMENAGER EN MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU RHONE (VOIR ANNEXE)

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

ANCIENNE ZONE DE STOCKAGE DES DEBRIS DU CREUSEMENT DU CANAL DE MONTELIHAR. OCCUPEE ACTUELLEMENT PAR UNE VEGETATION SPONTANEE NON ENTRETENU. CETTE ZONE EST ENCLAVEE ENTRE LE CANAL, LA VOIE SNCF, EN CUL DE SAC DE LA 21 DE GOURNIER

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

PLU DE LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU RHONE: CLASSEMENT EN ZONE AU1: "ZONE A URBANISER DONT LES EQUIPEMENTS PUBLICS SONT INSUFISANTS OU INEXISTANTS. EQUIPEE EN PERIPHERIE SEULEMENT ET RESERVEE POUR UNE URBANISATION FUTURE A VOCATION D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES... (CF. ANNEXE 3 DE LA NOTICE D'IMPACT CI-JOINTE).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHATEAUNEUF DU RHONE
APPROUVÉ LE 29.11.2010.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

ZONAGE AU: SUR LA TOTALITÉ DE L'EMPRISE.

LA ZONE DE LA RISTE D'ACCÈS EST OCCUPEE PAR UNE
ANCIENNE VOIE FERRÉE DESAFECTÉE.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU RHONE EST COUVERTE PAR UN PLAN DE SURFACES SUBMERSIBLES (PSS) VALANT PPRN. LE PROJET EST EN DEHORS DES ZONES REGLEMENTÉES (VOIR CARTE JOINTE)
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SIC " RIVIERE DU ROUBION " A 1,4 km SIC " MILIEUX ALLUVIAUX RHONE AVAL " A 3,6 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PAS DE PRELEVEMENT D'EAU DU CANAL CNR OU DE LA NAPPE PHREATIQUE. POMPAGE DANS LE BASSIN D'ORAGE POUR ARROSEGE DU SOL
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LES EP SERONT CANALISEES VERS UN BASSIN DE RETENTION (COTÉ PLATEFORME) ET DANS LE RESEAU EP DE MONTEILMAR (PAR LA ROUTE D'ACCES) PAS D'INFILTRATION PAR LESOL.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AUCUN APPORT NECESSAIRE DE TERRE, LE PROJET CONSISTE A REALISER UN DEBLAIS / REMBLAIS AVEC LES MATERIAUX EN PLACE (EXCEDENTS DU CANAL DU RHONE). LES EXCEDENTS SERONT UTILISES EN MERLONS.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(CF CI. DESSUS)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SUIVANT LES NOTICES D'INCIDENCE RAINETTE MARS 2012 ET EGIS CETIS JUILLET 2012 LA FLORE N'A PAS DE GRANDE IMPORTANCE (VEGETATION SPONTANÉE). FAUNE ET HABITATS: LES ETUDES CONCLUENT SUR L'ABSENCE D'EFFET (CF. ANNEXE9 DE LA NOTICE D'IMPACT)
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ESPACE INOCCUPÉ A CE JOUR. CLASSÉ AU: AU PLUS DE LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU RHONE.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RISQUES LIMITEES (POUSSIERES, BRUITS). DES MESURES APPROPRIÉES SERONT PRISES AFIN DE REDUIRE LES RISQUES A LA SOURCE (CF. NOTICE D'IMPACT)
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LIMITATION DE LA NUISANCE SONORE GRACE A DES MESURES : MERLONS PERIPHERIQUES (h=4m) CAPOTAGE DES MACHINES, ACTIVITE DIURNE DE CONTROLE DU RESPECT DES NORMES REGLEMENTAIRES
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	TRAVAIL DIURNE
			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LIMITATION DE LA NUISANCE GRACE A DES MESURES COMPENSATOIRES. CONTRE LA POUSSIERE: PISTE REVETEMENT NETTOYEE - ARROSAGE DES ZONES DE STOCKAGE, VITESSE LIMITEE, FAIBLE HAUTEUR DE DEVERIEMENT, CAPOTAGE DES MACHINES, ...
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STOCKAGE TEMPORAIRE POUR TRAITEMENT ET TRANSIT DE DECHETS NON DANGEREUX INERTS DU BTP. ACCUEIL ET TRAITEMENT DE MATERIAUX BRUTS OU FINIS (SABLES, GRAVIERS).
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- TRAVAUX REALISES A LA PERIODE LA PLUS FAVORABLE POUR LA BIODIVERSITE (OCTOBRE A MARS 2013)
 - CE TERRAIN ARTIFICIEL RESULTE DU CREUSEMENT DU CANAL IL Y A PLUS DE 40 ANS ET N'A PAS FAIT L'OBJET DE PLANTATIONS MAIS D'UNE POUSSE SPONTANÉE - SANS ENTRETIEN NI SURVEILLANCE (DECHETS SAUVAGES).
 - SA FORME EN TRIANGLE ENCLAVÉ ENTRE LE CANAL ET LA VOIE FERRÉE ET EN FOND DE L'ALLÉE DU PORT (EN IMPASSE) EST INGRATE.
 LE PROJET METTRA BIEN EN VALEUR CETTE ZONE, ASSURERA LE GARDIENAGE ET L'ENTRETIEN.
 LES BOISEMENTS NON AFFECTÉS PAR LE PROJET SERONT CONSERVÉS EN PROTECTION VISUELLE.
 UNE FAIBLE SURFACE EST CONCERNÉE PAR UNE QUALITÉ DE BOISEMENT (PEUPLIERS, RONCES).
 PEU (OU PAS) D'INCIDENCE SUR LES MILIEUX NATUREL, PHYSIQUE ET HUMAIN

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ; PHOTO AERIENNE 1/500
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
RECEPISSE DE LA DECLARATION ICPE 2515. 2517

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MONTÉLIMAR

le,

01.08.2012

Signature

FD IMMOBILIER

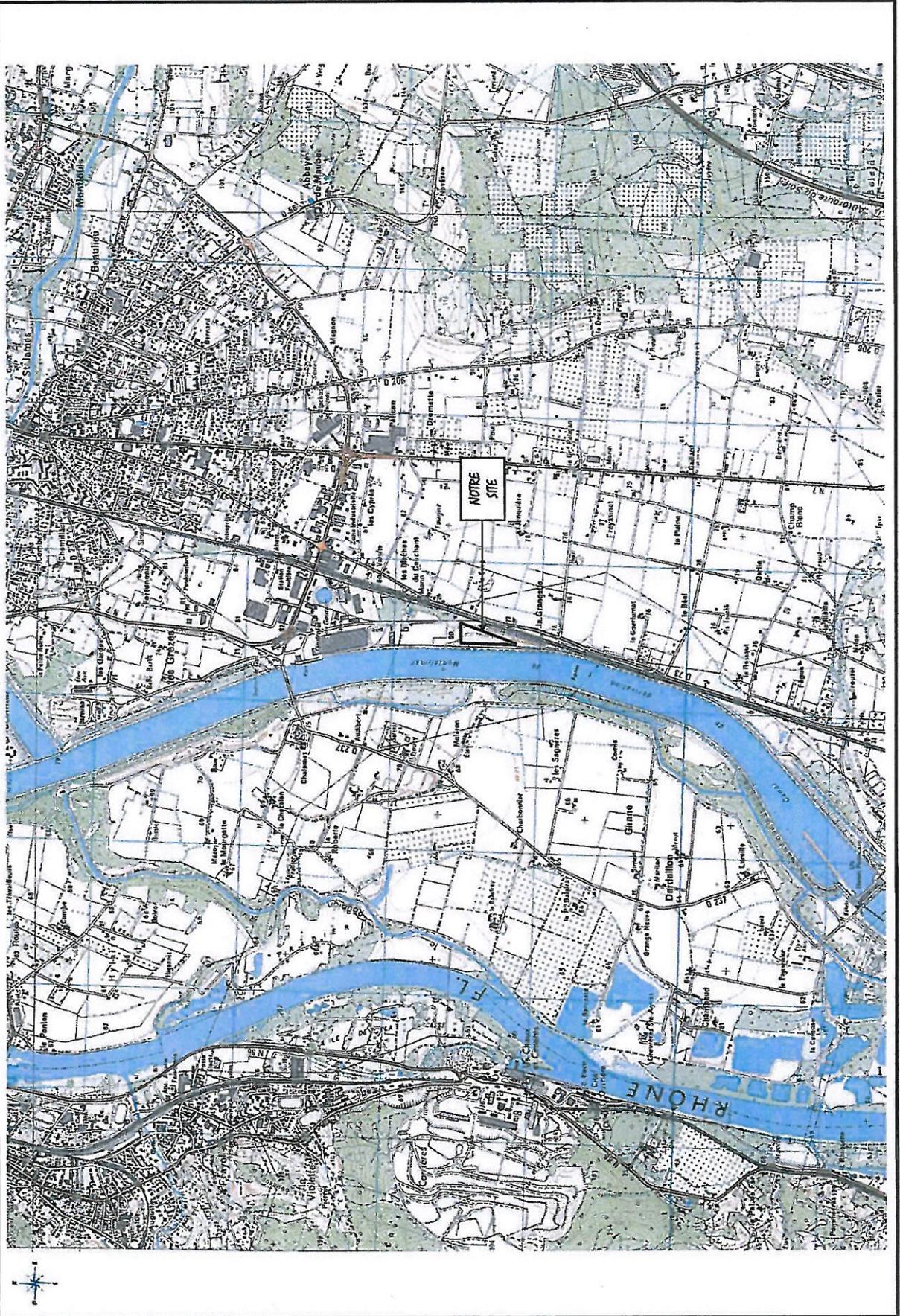
Siège social : Z.I. de Gournier - 26200 MONTÉLIMAR

Adresse Postale : B.P. 58 - 26202 MONTÉLIMAR CEDEX

Tél. : 04 75 00 06 02 - Fax : 04 75 52 35 69

Siret 443 678 492 00013

EXTRAIT DE LA CARTE IGN N° 3038 D DE MONTLIMAR
(Echelle : 1/25 000)



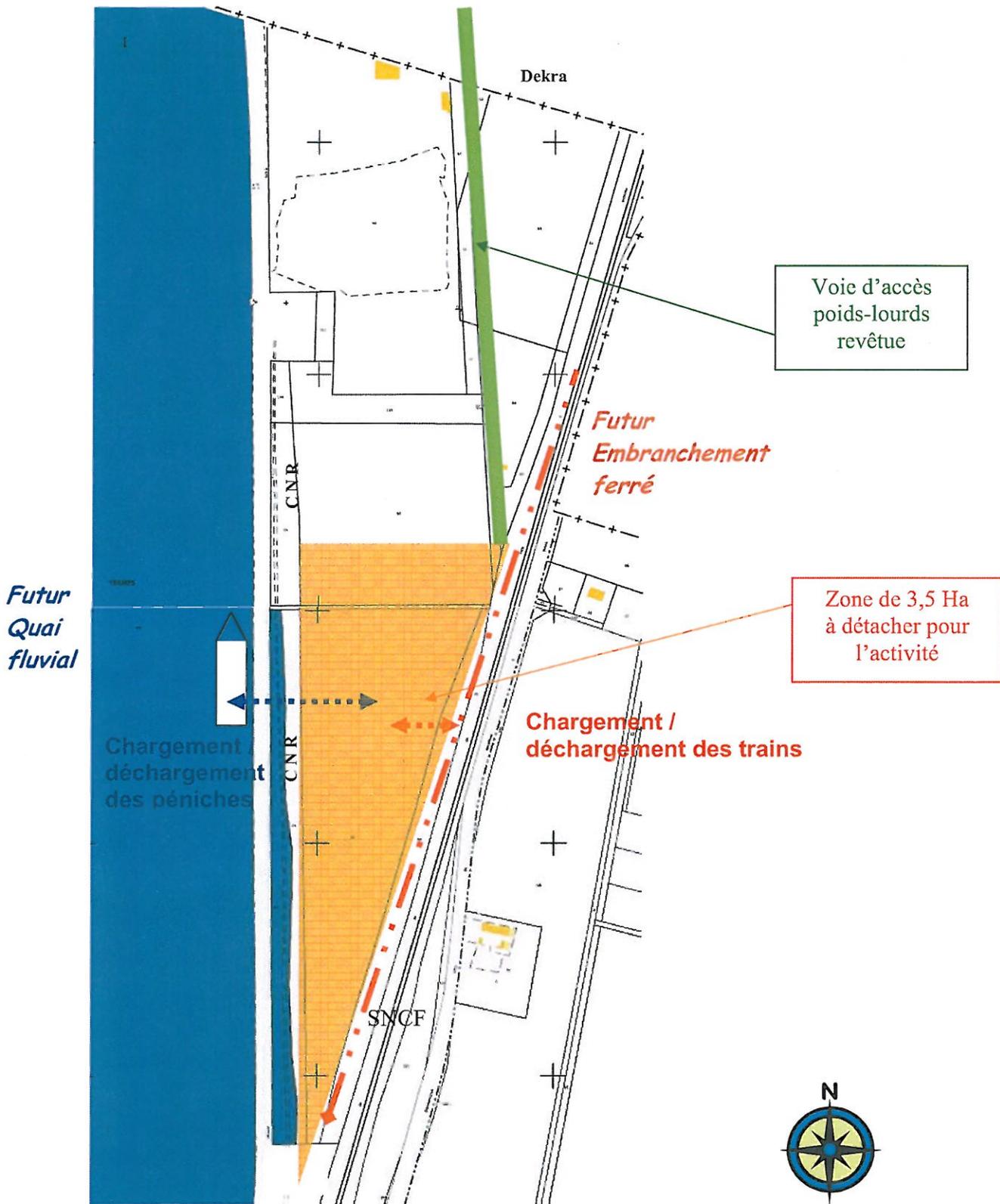


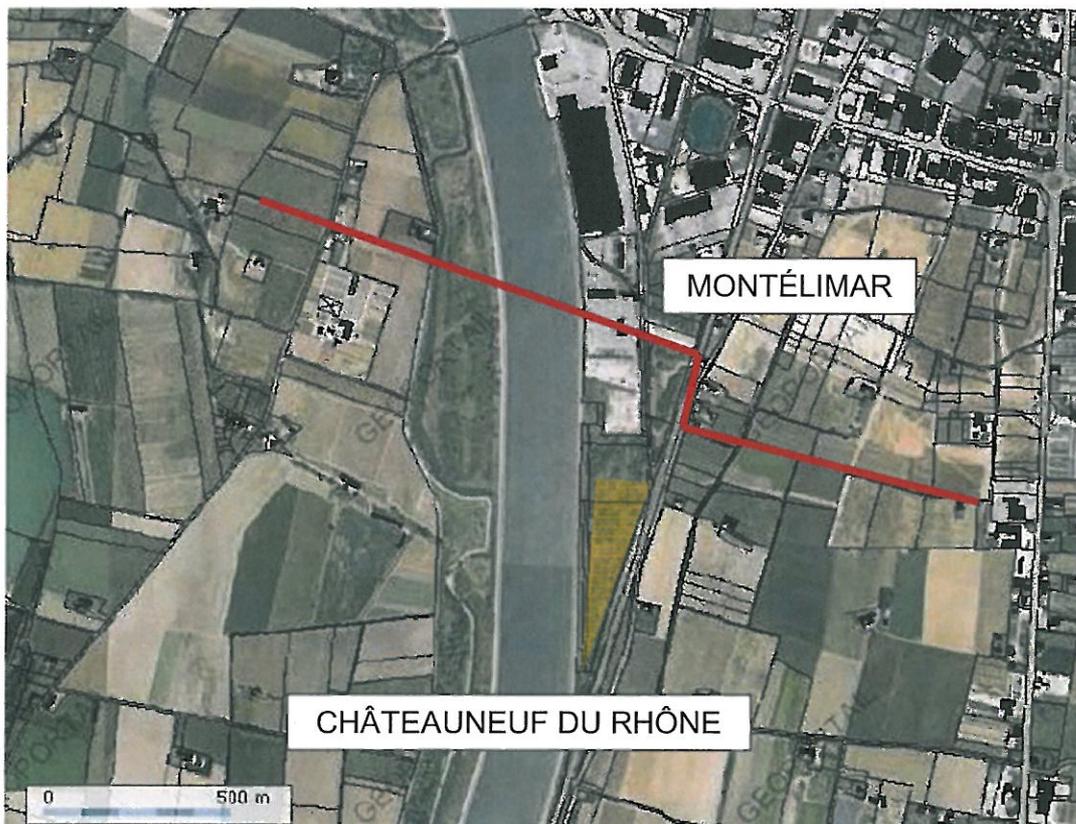
Plate-forme multimodale en matériaux de construction

Surface d'activité d'environ 35.000 m² de terrain nu et non équipé à détacher
 d'un ensemble de parcelles de terrain lieu-dit « Les Termes »
 Commune de CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE (Drôme)

Echelle : 200 m



Localisation du projet :



CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE DU SITE DE CHATEAUNEUF DU RHONE (26)

1. VISITE DE TERRAIN

Les prospections de terrain ont été effectuées par un chargé d'études naturalistes spécialisé en botanique, ornithologie et herpétologie, en 1 passage, le 5 juillet 2012. Cette date étant déjà avancée dans la saison, la détection des espèces animales et végétales n'est pas optimale : les oiseaux chantent peu à cette saison, la végétation commence à être sèche, les floraisons sont moins abondantes qu'au printemps...

2. CONTEXTE NATUREL

Le site est enclavé entre le canal du Rhône à l'Ouest et une voie de chemin de fer à l'Est, en périphérie d'une zone industrielle. Il a été partiellement remblayé à la période des aménagements CNR.

2.1. Zonage de protection règlementaire

Le projet n'empiète sur aucun zonage de protection règlementaire : ni Parc National, ni Réserve Naturelle, ni Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)...

2.1.1. Les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)

L'inventaire ZNIEFF se compose de deux types de zones, dites ZNIEFF I et ZNIEFF II.

Les zones de type II sont de grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau...) riches et peu modifiés ou qui offrent d'importantes potentialités biologiques. Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres écologiques, notamment en tenant compte du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice.

Les zones de type I sont des secteurs d'une superficie généralement plus limitée, caractérisés par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou des transformations même limitées.

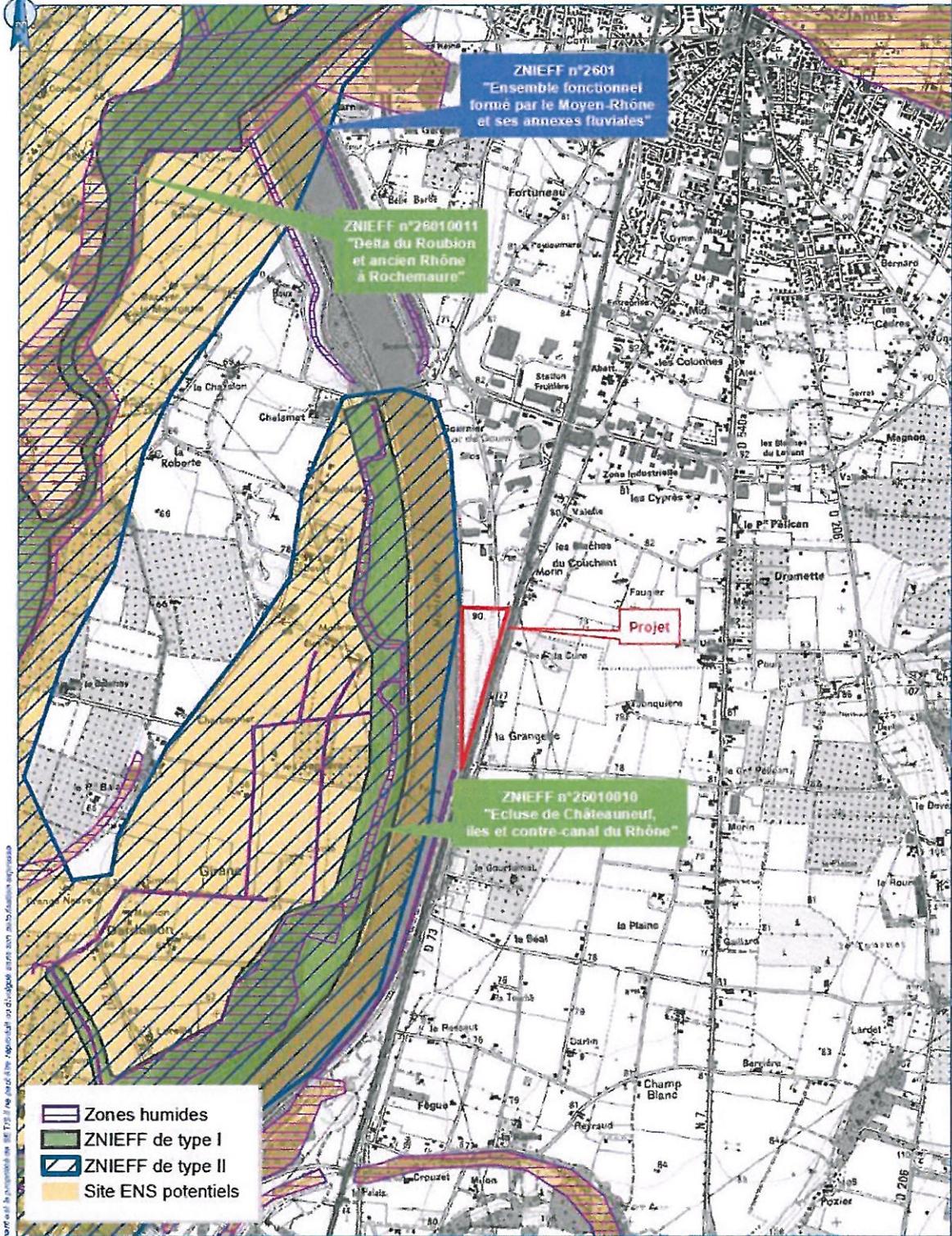
L'inscription d'une zone dans l'inventaire des ZNIEFF indique que la prise en compte du patrimoine naturel doit faire l'objet d'une attention particulière, notamment dans les ZNIEFF de type I.

Trois ZNIEFF sont présentes à proximité du site : deux ZNIEFF de type 1 (situées à 83 m pour la ZNIEFF n°26010010 "Ecluse de Châteauneuf, îles et contre-canal du Rhône" et 1.8 km pour la ZNIEFF n° 26010011 "Delta du Roubion et ancien Rhône à Rochemaure" et une ZNIEFF de type 2 jouxte la parcelle (ZNIEFF n°2601 "Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales".)

Défrichement - Commune de Montélimar

MILIEU NATUREL : LES ZONAGES PATRIMONIAUX

Inventaires - ENS



Fond : Extrait IGN 30380 - 1/25000
 Source : Données DREAL 2012
 Données ENS : Département de la Drôme 2008 @Département de la Drôme

Echelle : 1/25 000



juillet 2012

3. HABITATS NATURELS

Les zones non artificialisées du site sont des milieux herbacés xérophiles, à différents stades de recolonisation par le ligneux. Ces stades évoluent vers un boisement dominé par le chêne pubescent ou par le peuplier noir (type forêt alluviale). En outre, des fossés en eaux sont présents au Nord de la zone en interface avec la zone industrielle. De même, un fossé en partie à sec est présent le long du canal du Rhône.

Une ancienne voie de chemin de fer en voie de recolonisation par le ligneux est présente à l'Est du site, le long de la voie de chemin de fer actuelle.

- **Habitats herbacés méso-xérophiles**
- **Habitats arbustifs xérophiles**
- **Boisements**
- **Zones en eau : Fossés, Rhône**

4. LA FLORE

D'après les relevés floristiques menés en juillet 2012, **aucune plante comme patrimoniale ou protégée n'a été détectée**. Toutefois, compte tenu de la date avancée des inventaires (juillet), il est possible que certaines espèces n'aient pu être inventoriées.

5. LA FAUNE

5.1. Oiseaux

Les oiseaux ont été détectés au chant (écoutes 1h après le lever du soleil en 4 points d'écoute) et à vue (jumelles 10x42).

30 espèces d'oiseaux ont été identifiées sur le site.

L'avifaune est dominée par un **cortège d'espèces ubiquistes** peu exigeantes en termes d'habitat comme le Merle noir, la Mésange charbonnière, la Fauvette à tête noire, le pouillot véloce, la corneille noire... Ces espèces fréquentent tous types de boisements, friches, haies même proche des habitations.

Les boisements sont le refuge d'espèces forestières telles que les Pics, le Pigeon ramier, le Lorient, la Sittelle torchepot ou la Tourterelle des bois.

Les friches arbustives et milieux semi-ouverts abrite l'Hypolaïs polyglotte.

La prairie sèche est un habitat de chasse pour le milan noir et le Martinet noir.

La présence du Rhône en bordure du site permet l'installation de nombreuses espèces liées à l'eau comme le Goéland argenté, le Héron cendré, le Canard colvert, le Cygne tuberculé, le chevalier culblanc... Les rives du canal étant peu végétalisées, la nidification de ces espèces est rendu impossible.

Enfin, les zones industrielles et résidentielles en périphérie du site accueillent des espèces anthropophiles telles que le Moineau domestique, le Rouge-queue noire, la Pie bavarde et le Martinet noir.

5.2 . Reptiles

Lors de notre passage en juillet, 4 espèces de reptiles toutes protégées ont été observé sur le site :

- le **Lézard des murailles** fréquente essentiellement les bords du canal, la voie ferrée et les habitats en interface avec la zone industrielle,
- le **Lézard vert** a été observé sur l'ensemble de la zone ;
- la **Couleuvre verte et jaune** et la **Vipère aspic** ont été aperçus en lisière de forêt, dans la végétation haute.

5.3 . Amphibiens

La **Rainette méridionale**, espèce protégée a également été détectée sur le site. Une dizaine d'individu ont été entendus dans la partie boisée sur l'ensemble du site. Les fossés en eau présent sur le site sont favorables à la reproduction, cependant aucune ponte ni têtards n'ont pu être détecté.

5.4 . Mammifères

En dehors des **Lapins de garennes** très présents sur l'ensemble du site, aucun autre mammifère n'a été détecté.

5.5 . Insectes

Odonates

Malgré la présence de quelques fossés et du Rhône peu de libellules ont été aperçues : **5 espèces communes et non protégées.**

Lépidoptères

Le cortège lépidoptérique est également très commun (18 espèces) et est peu diversifié. Lors de notre passage en juillet, aucune espèce protégée n'a été observée.

Deux espèces d'Ascalaphes sont également présentes sur le site : l'Ascalaphe commun et l'Ascalaphe soufré

6 . CORRIDORS BIOLOGIQUES

La ZNIEFF de type I (n°26010010), "Ecluse de Châteauneuf, îles et contre-canal du Rhône". Cette ZNIEFF située à proximité traduit l'importante biodiversité liée au Rhône et à ses annexes (lônes, brotteaux, boisements alluviaux...), ainsi que la fonction importante de corridor aquatique pour les espèces liées à ces milieux : poissons, amphibiens, libellules, oiseaux d'eau, castor...

Le canal en lui-même, ainsi que les bandes de boisements alluviaux qui le bordent constituent un corridor biologique.

7. SENSIBILITES ET ENJEUX

7.1. Espèces animales protégées - Espèces patrimoniales

Les prospections de terrain ont révélé 23 espèces d'oiseaux, 4 reptiles et 1 amphibien protégés.

Exceptée la Rainette méridionale qui a une répartition limitée en Rhône-Alpes, la majorité de ces espèces sont communes et très fréquentes, localement et régionalement.

Aucune espèce patrimoniale nicheuse n'est présente sur le site.

7.2. Conclusions

Au vu de la visite de juillet 2012, la sensibilité principale du site réside dans la présence d'espèces animales protégées.

Les corridors biologiques terrestres (boisements) et aquatiques (canal et boisements rivulaires) représentent des intérêts pour le déplacement et la préservation de la faune. Cependant, l'enclavement du site entre voie ferrée, canal et zone industrielle limite les potentialités en termes de connexion avec les milieux environnants.

8. INVENTAIRES FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE

8.1. Flore

Nom latin	Nom commun	Protection
Boisements de type alluvial et habitats arbustifs xérophi les		
Espèces ligneuses		
<i>Pyracantha pauciflora</i> (Poir.) M.Roem.	Buisson ardent	
<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau blanc	
<i>Cercis siliquastrum</i> L.	Arbre de Judée	
<i>Clematis vitalba</i> L.	Clématite vigne blanche	
<i>Cornus mas</i> L.	Cornouiller mâle	
<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin	
<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.	Aubépine épineuse	
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine monogyne	
<i>Gleditsia triacanthos</i> L.	Févier d'Amérique	
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène	
<i>Malus domestica</i> Borkh.	Pommier cultivé	
<i>Parthenocissus quinquefolia</i> (L.) Planch.	Vigne vierge	
<i>Populus alba</i> L.	Peuplier blanc	
<i>Populus nigra</i> L.	Peuplier noir	